Faire affaire avec le gouvernement du Canada

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Présenté par Denis Lévesque

Le 9 juin 2017

Bureau des petites et moyennes entreprises

- Le BPME a été créé pour aider les petites et moyennes entreprises (PME) à naviguer à travers le processus d'achat fédéral.
- Son rôle est de dialoguer avec les PME afin de les aider et les informer sur la façon de vendre leurs biens et services au gouvernement du Canada.
- Le BPME s'efforce de réduire les obstacles pour assurer l'équité du processus d'achat.

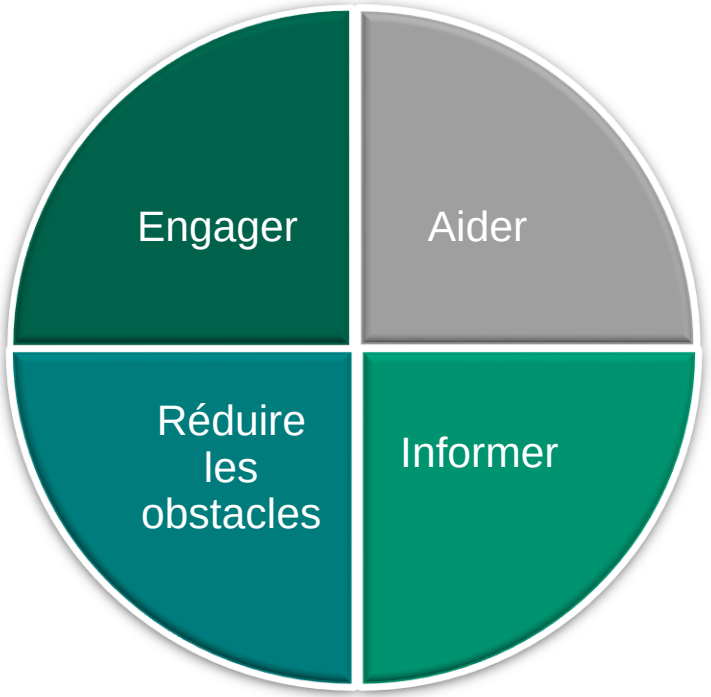

Occasions d’affaires pour les PME

- Le gouvernement du Canada est l’un des plus grands acheteurs de biens et de services au Canada.
- Il dépense chaque année des milliards de dollars pour acheter une vaste gamme de biens et de services.
- Il existe également des possibilités de conclure des contrats de valeur plus élevée, allant de quelques millions à des milliards de dollars.
- Les PME ont reçu environ les trois quarts des contrats (plus de 14 000 des quelque 18 000) attribués chaque année aux fournisseurs canadiens par TPSGC.

Passer des marchés avec le gouvernement du Canada

- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) est l'organisme d'approvisionnement central du gouvernement fédéral.
- Il est essentiel que toutes les activités d'approvisionnement soient menées de manière ouverte, équitable et transparente, et que tous les fournisseurs aient une chance égale de faire affaire avec nous.
- Le processus d'achat est régi par les lois et règlements fédéraux, ainsi que par les politiques du Conseil du Trésor du Canada.

Délégation de pouvoir en matière d'achat du gouvernement du Canada

Délégation de pouvoir en matière d'achat des ministères et organismes	
Biens 25 000 $ et moins	Services et projets de construction 2 000 000 $ et moins

Pour les besoins dont la valeur excède ces seuils, les ministères et organismes travailler avec TPSGC.

S’inscrire comme fournisseur

S’inscrire dans le système Données d’inscription des fournisseurs (DIF)

- Vous aurez besoin d’un numéro d’entreprise – approvisionnement (NEA) pour que TPSGC puisse vous payer.
- Un NEA vous sera attribué dès que vous aurez terminé le processus d’inscription dans le système Données d’inscription des fournisseurs (DIF).
- Référez-vous aux informations relatives à l’inscription sur Achatsetventes.gc.ca

S’inscrire dans les bases de données et (ou) méthodes d’approvisionnement

ProServices	Services professionnels en informatique et services professionnels (TI et non-TI)
Services professionnels en informatique centrés sur les tâches	Services spécifiques relatifs à la technologie de l’information
Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions	Ressources humaines, conseils en affaires, gestion du changement et de projet
Services d’aide temporaire	Services d’aide temporaire

SELECT	Services de construction, d’architecture et de génie ainsi que des services connexes d’entretien et d’expertise-conseil
Répertoire des fournisseurs de services linguistiques	Traduction, interprétation, terminologie, et traitement de texte
Répertoire des entreprises autochtones	Entreprises inscrites à la Stratégie d’approvisionnement auprès des entreprises autochtones)

ProServices

- La nouvelle Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA).
- Numéro de référence : PW-$$ZT-002-3151
- Publié : 25 mai 2017
- Fermeture : 5 juillet 2017
- Nouveau volet : modes alternatifs de règlements de conflits (MARC)

Bâtir des réseaux

Pourquoi bâtir des réseaux?

- Nouer des liens avec les représentants des ministères et organismes pour s'informer de la direction que suit leur division responsable des achats.
- Vous démarquer de vos concurrents.

Trouver les contacts clés au gouvernement

Services d'annuaires gouvernementaux électroniques

Fournit un annuaire où figurent la plupart des fonctionnaires fédéraux à travers le Canada (à l'exception des employés du ministère de la Défense nationale, de la GRC et du Service canadien du renseignement de sécurité).

Bureaux régionaux de TPSGC

Fournit de l'information sur les occasions d'affaires dans votre secteur d'activité spécifique

Faire partie de la chaine d'approvisionnement

Dans le cas où le gouvernement a des besoins communs de grande envergure…

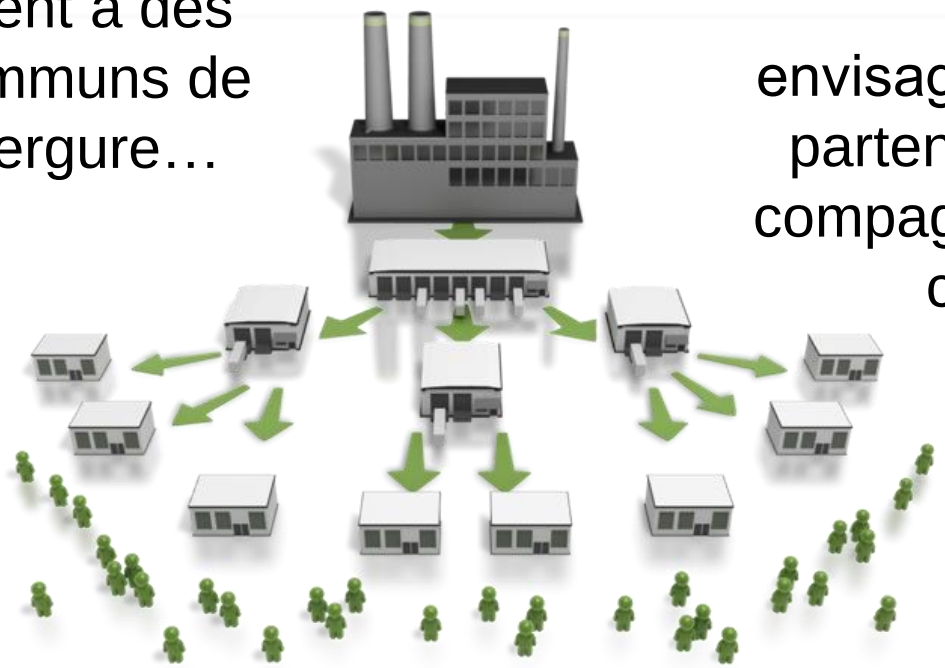

… les fournisseurs voudraient peut-être envisager la possibilité d'un partenariat avec une autre compagnie du secteur privé comme sous-traitant.

Rechercher et trouver des occasions d'affaires

Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres

- Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres est la source officielle gratuite sur laquelle les fournisseurs devraient se fier pour trouver les appels d'offres du gouvernement du Canada.
- Il est facile à naviguer et permet aux fournisseurs de chercher de nouvelles occasions d'affaires et d'y voir les contrats attribués dans le passé.

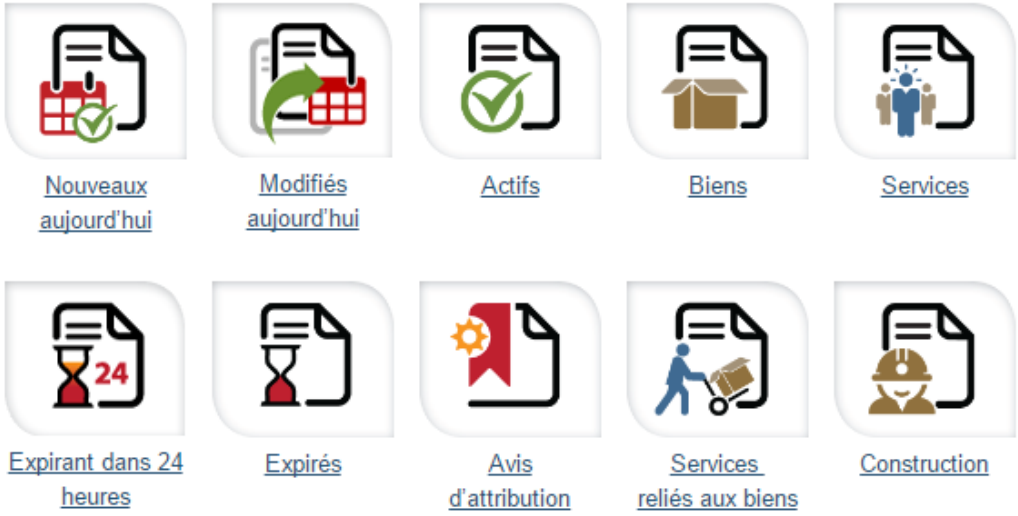

Soumissionner des marchés

Achats de 25 000 $ et moins

- Bien que la plupart des contrats de moins de 25 000 $ sont attribués selon le processus concurrentiel, le processus non concurrentiel est utilisé dans certains cas.
- L'objectif est d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour les Canadiens tout en favorisant l'accès, la concurrence et l'équité pour les entreprises.
- C'est une méthode traditionnelle de fonctionner, mais avec une liste exhaustive de clients potentiels il peut parfois être difficile d'identifier quel client répondra le mieux à leurs besoins.
- Les fournisseurs peuvent être identifiés à l'aide des réseaux et de recherche, et en consultant les divers systèmes d'inscription des fournisseurs du gouvernement.

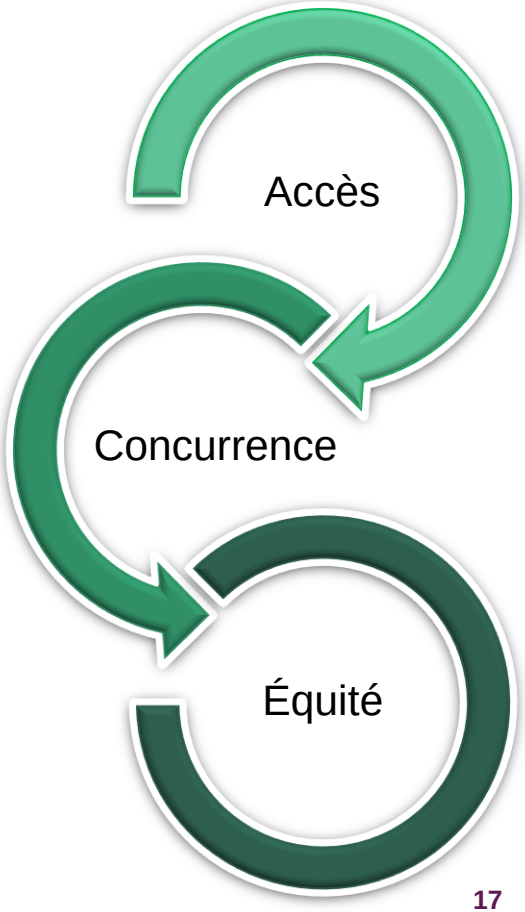

Achat concurrentiel de 25 000 $ et plus

- Les achats de 25 000 $ et plus sont effectués par le biais d'une demande de soumissions et de prix auprès de fournisseurs potentiels, en utilisant différentes méthodes d'approvisionnement.
- Les quatre méthodes les plus couramment utilisées sont :
  - l'appel d'offres (AO)
  - la demande de propositions (DP)
  - la demande d'offre à commandes (DOC)
  - la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA)
- L'avis d'appel d'offres précisera la méthode d'approvisionnement utilisée et décrira les documents de demande de soumissions.

Processus non concurrentiel

- Un retard serait préjudiciable à l'intérêt public.
- Par exemple : bateaux pour effectuer une évacuation d'urgence.

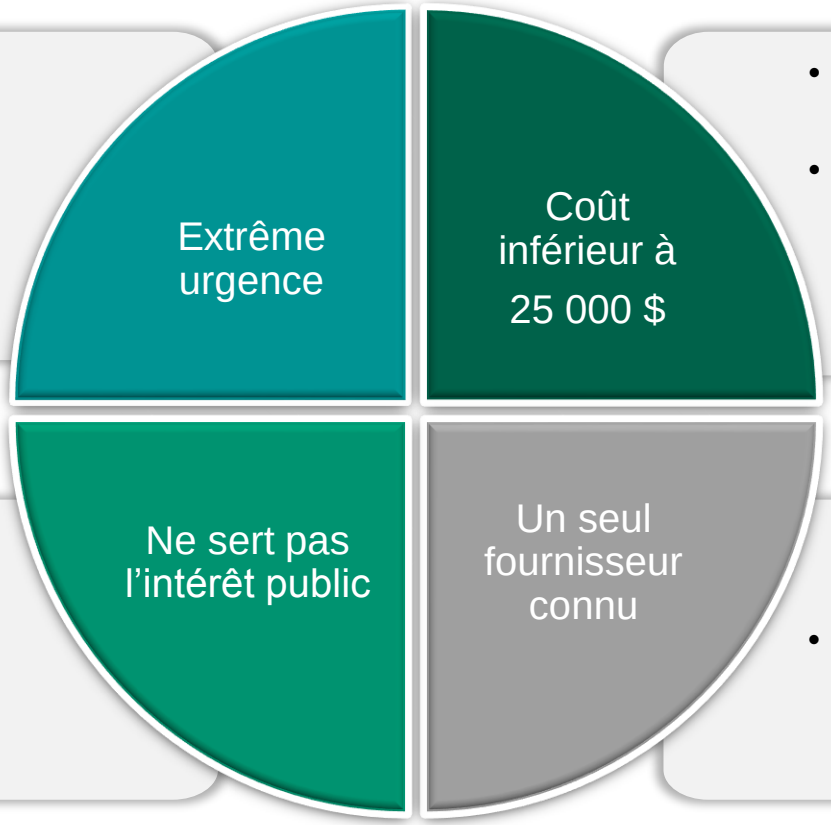

- Estimé non rentable d'utiliser le processus concurrentiel.
- Ajusté à 100 000 $ pour les services d'architecture et les projets d'aide au développement international.

- Par exemple : sécurité nationale.

- Dans les cas de droit d'auteur, licence ou brevet.

Soumissionner des marchés

- Bon nombre de contrats du gouvernement du Canada sont attribués au moyen d'un processus concurrentiel, lequel exige que vous présentiez une soumission.
- Les exigences peuvent être très précises; alors, assurez-vous que votre soumission satisfait à chacune de celles-ci et que vous offrez le meilleur rapport qualité-prix.

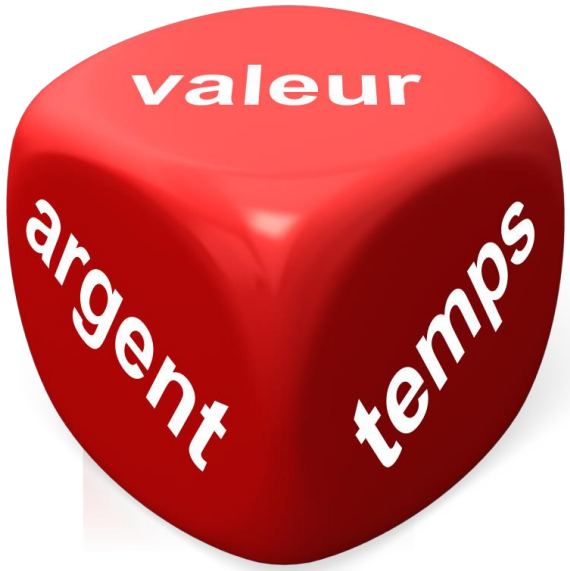

Soumissionner ou ne pas soumissionner?

- En tant que fournisseur, vous devez vous poser les questions suivantes :
  - Suis-je en mesure d'offrir le bien ou le service requis?
  - Est-ce que je réponds aux critères d'évaluation?
  - Suis-je prêt à me conformer à toutes les modalités?
- Si vous avez répondu « non » à l'une de ces questions, cette occasion d'affaires n'est probablement pas pour vous.

L’attention aux détails

- Suivez les instructions et lisez toutes les modalités attentivement.
- Assurez-vous d’aborder TOUS les critères d’évaluation. Les critères obligatoires sont particulièrement importants, car seules les soumissions qui satisfont aux modalités seront évaluées.
- Assurez-vous de remplir et de signer chaque attestation de manière complète et correcte.

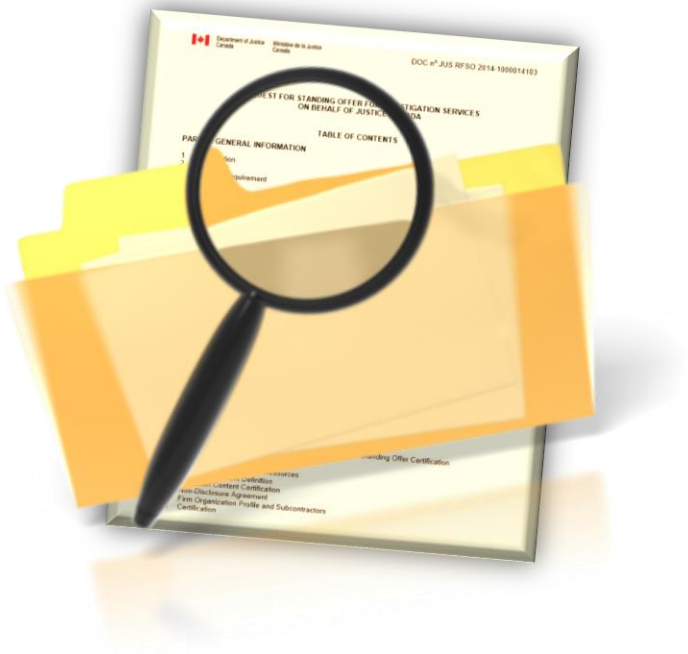

Poser des questions pendant la période de la demande de soumissions

- Lorsque l'énoncé des travaux est en cours d'élaboration et afin d'assurer l'intégrité du processus, vous ne pourrez communiquer qu'avec l'autorité contractante dont le nom apparait dans le document de demande de soumissions.
- Il existe une exception pour les partenariats public-privé : un dialogue compétitif engagé pendant le processus d'achat sous la supervision d'un surveillant de l'équité.

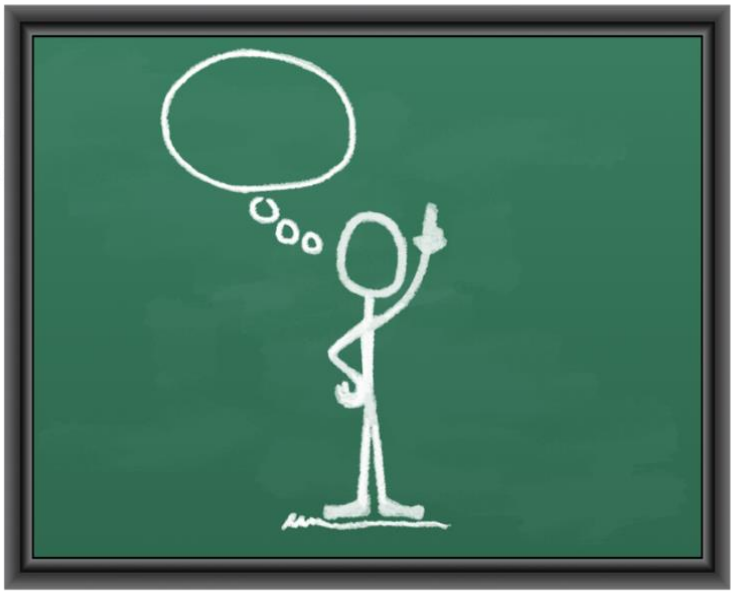

Paiement

- Le gouvernement dispose de 30 jours suivant la réception de la facture ou des biens ou services, selon la dernière de ces éventualités, pour effectuer le paiement avant que les intérêts s’accumulent.
- Les cartes d’achat du gouvernement sont confiées aux agents administratifs et agents d’approvisionnement admissibles pour leur permettre d’acheter des biens ou des services de très faible valeur.
- Le gouvernement se tourne vers le dépôt direct comme méthode de paiement plutôt que par chèque – enquérir auprès des ministères et organismes avec lesquels vous faites affaire pour savoir s'ils voudraient que vous vous inscriviez à leur service de dépôt direct.

Attestation et enquête de sécurité

Exigences en matière de sécurité

- Une attestation de sécurité est nécessaire lorsque, dans le cadre de contrats conclus avec le gouvernement du Canada, votre personnel doit accéder à des renseignements, à des biens ou à des lieux de travail protégés ou classifiés.
- Les exigences en matière de sécurité sont identifiées dans le document de demande de soumissions. Si l'occasion d'affaires qui vous intéresse exige une attestation de sécurité que vous ne détenez pas, parlez à l'autorité contractante le plus tôt possible pour amorcer le processus.
- Le délai requis pour obtenir une attestation de sécurité peut varier.
- Tout retard occasionné par le processus d'enquête pourrait avoir pour conséquence que votre soumission soit jugée non recevable.

Programme de sécurité des contrats (PSC)

- Le **Programme de sécurité des contrats (PSC)** aide les organisations du secteur privé à participer à des contrats du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers. Le programme prévoit des enquêtes de sécurité pour les organisations, ainsi que leur personnel, qui souhaitent obtenir des contrats comportant des exigences de sécurité.

- Effectuer une enquête de sécurité permet de s'assurer que seules les personnes dignes de confiance et les organisations qui ont le besoin de connaître ont accès aux :
  - **renseignements de nature délicate du gouvernement**, notamment les plans militaires;
  - **renseignements personnels**, notamment les dossiers financiers des Canadiens et Canadiennes.

- PSC offre des **webinaires gratuits** aux organisations du secteur privé. Un lien au calendrier de ces séances se trouve sous la section « Calendrier des événements » d'Achatsetventes.gc.ca.

Exigences relatives à la sécurité

Programme de Sécurité des contrats (PSC)

Téléphone
Sans-frais : 1-866-368-4646
Région de la capitale nationale : 613-948-4176

Courriel
ssi-iss@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Site Web
http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/index-fra.html

Programme d’innovation Construire au Canada

Programme d'innovation Construire au Canada (PICC)

- Conçu pour aider les entreprises canadiennes à commercialiser leurs biens et services novateurs.
- L'objectif principal de ce programme est de stimuler l'innovation ainsi que la R-D dans le secteur commercial en invitant les ministères fédéraux à faire l'essai de nouveaux biens et services.
- Les fournisseurs peuvent ensuite se fonder sur ces commentaires pour peaufiner davantage leur innovation en vue de sa pleine commercialisation.
- Pour participer à ce programme, surveillez Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres pour les appels de propositions.

Admissibilité

- Toutes les propositions doivent satisfaire aux **critères obligatoires** suivants ainsi qu'aux critères de présélection concernant « l'état de préparation » et la « capacité de commercialisation ».

STANDARD	MILITAIRE
Faire partie d'un des quatre secteurs prioritaires du volet standard	Faire partie d'un des six secteurs prioritaires du volet militaire
Avoir une valeur de 500 000 $ ou moins	Avoir une valeur de 1 000 000 $ ou moins
Ne pas avoir été commercialisées	
Être présentées par des soumissionnaires canadiens	
Comprendre 80 % de contenu canadien	
Présenter des droits de propriété intellectuelle	
Note de passage : critère « Avancée technologique par rapport à la technologie de pointe »	

Secteurs prioritaires

VOLET STANDARD

Limite de financement : 500 000 $ par innovation

- Les soumissionnaires ne peuvent choisir qu'un seul secteur prioritaire.

Secteurs prioritaires

VOLET MILITAIRE

Limite de financement : 1 000 000 $ par innovation

- Les soumissionnaires ne peuvent choisir qu'un seul secteur prioritaire.

Achatsetventes.gc.ca

À qui poser des questions

Envoyez vos questions à l'adresse courriel suivante :

BPME Région du Québec – Montréal

Téléphone: 514-496-3525

Télécopieur: 514-496-5891

Courriel: QueBPME.QueOSME@tpsgc-pwgsc.gc.ca

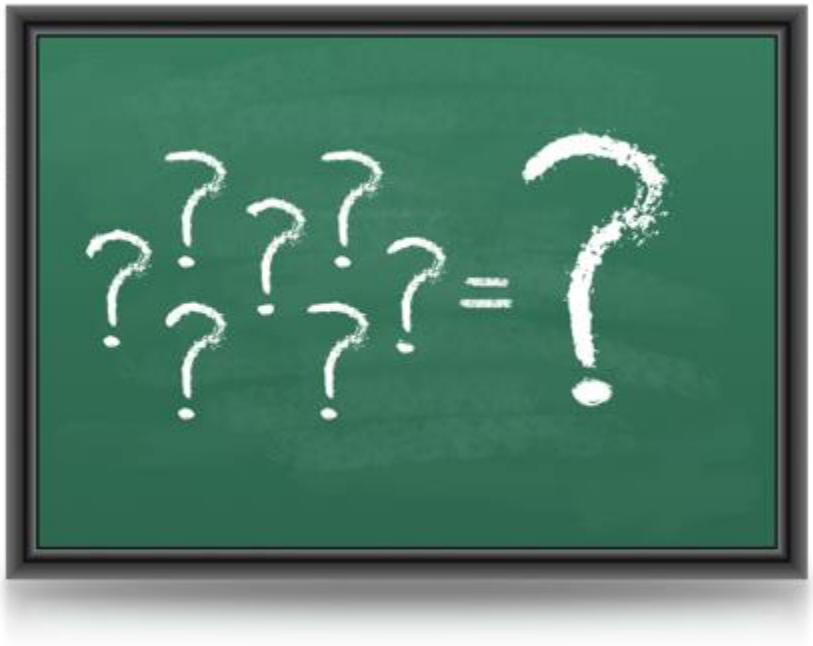

Séminaires offert par le BPME

- Faire affaire avec le gouvernement du Canada
- Trouver des occasions d'affaires sur Achatsetventes.gc.ca
- Soumissionner des marchés
- Offrir des services professionnels au gouvernement du Canada
- Programme d'innovation Construire au Canada
- Achats de défense et de sécurité
- Obtenir une attestation de sécurité

Contactez le BPME

Achatsetventes.gc.ca

LigneInfo nationale : 1-800-811-1148

Région de l'Atlantique – Halifax
Téléphone : 902-426-5677
Télécopieur : 902-426-7969
osme-bpme-atl@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Région de l'Ontario – Toronto
Téléphone : 416-512-5577
Sans frais : 1-800-668-5378
Télécopieur : 416-512-5200
ont.bpme-osme@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Région du Québec – Montréal
Téléphone : 514-496-3525
Télécopieur : 514-496-5891
QueBPME.QueOSME@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Région de la capitale nationale – Gatineau
Téléphone : 819-953-7878
Télécopieur : 819-956-6123
rcnbpme.ncrosme@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Région de l'Ouest – Edmonton
Téléphone : 780-497-3601
Sans frais : 1-855-281-6763
Télécopieur : 780-497-3506
osme-bpme-wst@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Région du Pacifique – Vancouver
Sans frais : 1-866-602-0403
Télécopieur : 604-775-7395-0403
osme-bpme-pac@pwgsc-tpsgc.gc.ca